

Le guide



wopé

Entrez dans l'ère du covoiturage connecté avec Wopé

Plus d'informations : www.alterneo.re/fr/wope-covoiturage/53



Sommaire

I - PRÉFACE

II - LE CONDUCTEUR

III - LE PASSAGER

IV - PLAN DES LIGNES

V - CHARTE DE BONNE CONDUITE

VI - CONTACT

PRÉFACE

Aujourd'hui la majeure partie des déplacements domicile-travail sont réalisés par des véhicules individuels dont le conducteur est seul à bord (auto-solisme). La part du covoiturage en France, elle, n'est estimée qu'à 3% des déplacements en véhicules individuels. En parallèle, les déplacements inter-agglomérations génèrent des flux toujours plus importants ayant un impact négatif sur les individus et sur la collectivité : phénomènes de congestion aux abords des villes, pollution atmosphérique etc.

Ces considérations amènent les différents acteurs de la mobilité à proposer des alternatives aux modes traditionnels de déplacement dont font partie les transports en commun. C'est ainsi que la CIVIS a souhaité la mise en place de Wopé, un service de covoiturage connecté à son réseau de transport urbain (Alternéo). Deux premières lignes expérimentales de covoiturage viennent donc en 2021 étoffer l'offre de transport sur l'axe Le Tampon <--> St-Pierre. Elles viennent en appui à la Ligne 2 du réseau Alternéo. D'autres lignes pourront être créées à l'issue d'une première période d'évaluation.

Wopé met en relation conducteurs et passagers potentiels afin d'encourager le développement du covoiturage. La vérification des profils et la possibilité pour les membres de la communauté Wopé de partager leurs avis sur les trajets effectués ont vocation à lever les freins existants au développement du covoiturage.

Conducteur Wopé



1) Inscription via l'application :

Téléchargez l'application « **Wopé conducteur** » depuis votre store (Android uniquement) et sélectionnez la rubrique « *Inscription* ». Complétez le formulaire. Il sera transmis à nos équipes pour validation.

2) Votre profil et vos trajets :

Une fois votre inscription confirmée, assurez-vous que votre profil soit complet et définissez vos trajets (fréquence et horaires de passage).

3) C'est parti !

Une fois vos trajets définis et renseignés via l'application, vous serez en mesure d'accepter les réservations des passagers, que vous prendrez en charge aux arrêts Wopé convenus.



A chaque départ, il est indispensable de cliquer sur l'icône « *Démarrer* ». De même, à chaque fin de trajet, il sera nécessaire de renseigner la fin de trajet. Ceci garantira votre indemnisation.

A chaque prise en charge de passager, vous devrez scanner le QR code de ce dernier.

Bon à savoir :

Afin de garantir une certaine transparence, il est possible de noter ses passagers afin que la communauté Wopé sache comment votre trajet s'est passé. A l'inverse tout passager peut également noter son conducteur.

Si votre passager est introuvable, tentez de le retrouver via la map ou contactez le par téléphone ou sms via l'application.



Passager Wopé

1) Inscription via l'application :

Téléchargez l'application « **Wopé passager** » depuis votre store (Android uniquement) et sélectionnez la rubrique « *Inscription* ».

2) Votre profil :

Une fois votre inscription confirmée, assurez-vous que votre profil soit complet et que les informations vous concernant ne soient pas erronées.

3) Consultation des trajets disponibles et réservation :

Vous avez trouvé un trajet qui vous intéresse ? Faites votre demande de réservation via l'application. Vous recevrez une confirmation lorsqu'elle sera acceptée.

4) C'est parti !

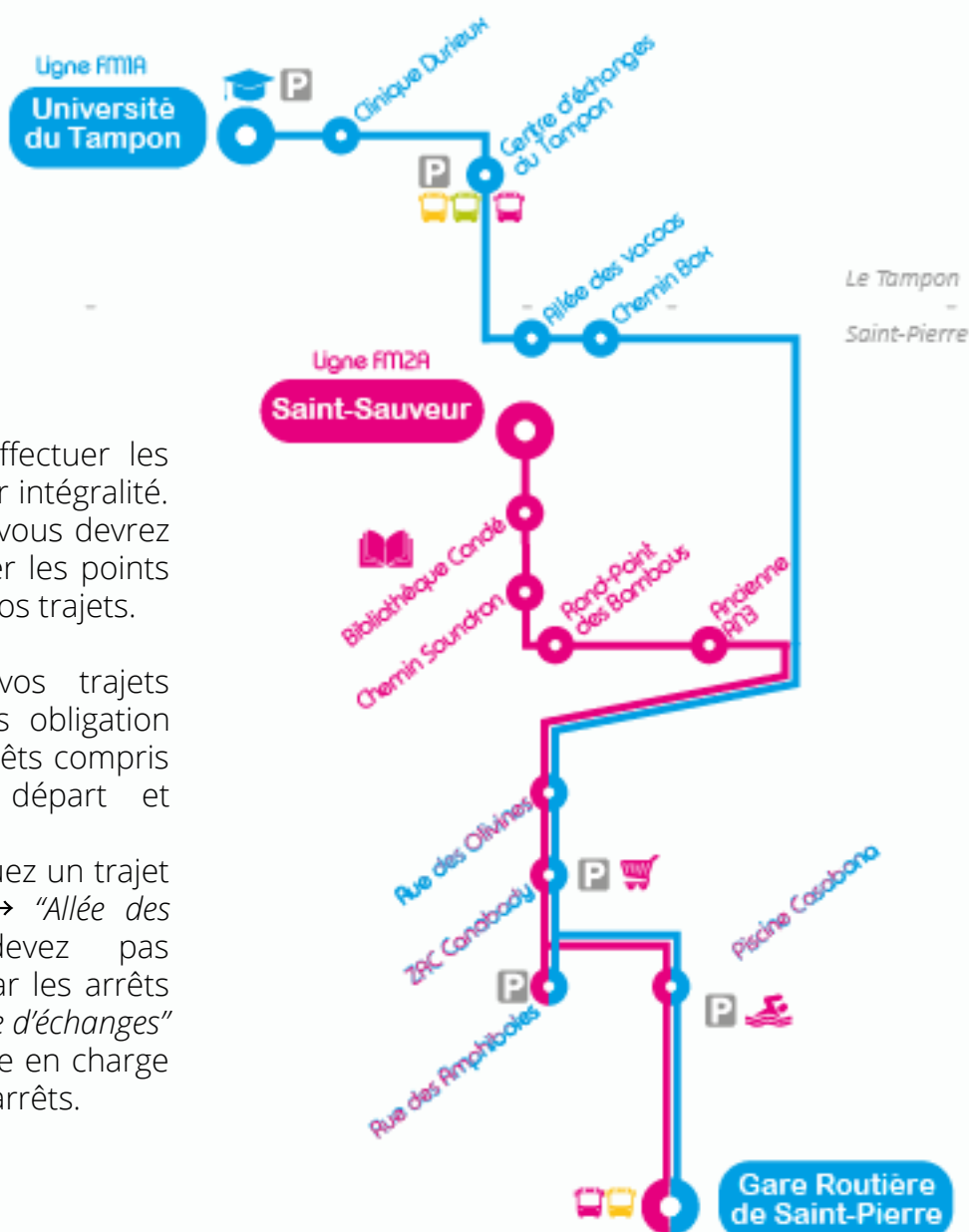
Rendez-vous 5 minutes avant l'heure prévue à l'arrêt convenu et attendez votre conducteur. Une fois à bord de son véhicule, n'oubliez pas de lui faire scanner votre QR code.

Bon à savoir : Il est possible de suivre la progression du conducteur via la map de l'application.

LE TAMPON

LE PLAN DES LIGNES

SAINT-PIERRE



Info :

Il n'est pas impératif d'effectuer les trajets présentés dans leur intégralité. Lors de votre inscription, vous devrez nécessairement renseigner les points de départ et d'arrivée de vos trajets.

De même, une fois vos trajets planifiés, vous n'avez pas obligation de passer par tous les arrêts compris entre vos points de départ et d'arrivée.

Par exemple : vous effectuez un trajet "Université du Tampon" → "Allée des vacoas". Vous ne devez pas nécessairement passer par les arrêts "Clinique Durieux" et "Centre d'échanges" sauf si vous devez prendre en charge un passager à l'un de ces arrêts.

En définitive ne sont obligatoires que les arrêts suivants :

- arrêt de départ,
- arrêt d'arrivée,
- arrêt éventuel correspondant à la prise en charge d'un ou de plusieurs passagers.

La charte de bonne conduite

Afin d'optimiser au mieux vos trajets, les règles de base suivantes sont à respecter.

CONDUCTEURS

- L'assurance et le contrôle technique de votre véhicule doivent être à jour.
- Préparez vos trajets à l'avance en vérifiant les heures et points de montée de vos passagers.
- Veillez à observer toute la prudence nécessaire lors de vos arrêts-minutes et pendant toute la durée du trajet.
- Pensez à garder l'application allumée pendant toute la durée de votre trajet. N'oubliez pas de cliquer sur démarrer en début de trajet.
- En cas d'empêchement, n'oubliez pas de signaler votre absence via l'application. Vos passagers seront automatiquement prévenus.

PASSAGERS

- Assurez-vous d'être à l'arrêt prévu de prise en charge 5 minutes à l'avance.
- Veillez à respecter le véhicule de votre conducteur et à observer les règles qu'il souhaite établir à bord.

Conducteurs et passagers

- Pensez à informer vos covoiturés/covoitureurs en cas d'imprévu ou de retard.
- Echangez vos impressions sur l'application afin d'élargir la communauté Wopé.

Considération des contraintes sanitaires actuelles :

Le covoiturage reste possible dans le contexte actuel. Il convient toutefois de respecter les obligations sanitaires émises par le gouvernement et notamment le port du masque pour le conducteur et les passagers.



CONTACT

Pour toute demande relative à Wopé,
merci de contacter la SEMITTEL par téléphone au

0262 55 40 60

ou par courriel : *wope@semittel.re*

Vous pouvez également consulter nos FAQ sur
www.alterneo.re.